

Appuyé sur l'alliance que Petrus Aurelius avait faite avec le gallicanisme, l'abbé de Saint-Cyran devint plus hardi à « tirer le rideau »; il groupa autour de son enseignement de nombreux disciples. Un d'entre eux trace ce portrait du maître : « Ce second Augustin, le premier des hommes qui eut été depuis plusieurs siècles dans l'Église, sut s'élever au-dessus des *opinions récentes* et des *pratiques abusives* que la plupart des hommes suivaient *sans examen*. Il s'attacha aux règles, soit pour sa propre conduite, soit pour celle des autres, *sans attendre que ces règles fussent connues* et suivies par le grand nombre, ou par ceux qui avaient le plus de réputation. Il s'aperçut aisément qu'il y avait une grande différence entre les *saints Pères* et les *théologiens modernes*; entre les *premiers temps* de l'Église et ceux que le clergé de France (?) a depuis appelés la *lie des siècles*; entre une vie véritablement chrétienne et celle que mènent la plupart des chrétiens; entre une piété solide et des pratiques superstitieuses ou superficielles; entre les dignes fruits de pénitence et une confession accompagnée d'une formule de contrition et suivie d'une absolution précipitée. Il vit avec effroi que presque tous les directeurs les plus accrédités accordaient sans épreuve la sainte communion...; que ceux qui étaient touchés du désir de faire pénitence tombaient souvent entre les mains de gens qui faisaient avorter ces bons desirs; qu'on les portait indiscrètement à entrer dans les saints ordres, auxquels *pendant douze siècles* on n'avait admis que les innocents; qu'on n'attendait pas pour s'y présenter la vocation légitime des évêques; que les monastères mêmes n'étaient pas exempts de bien des défauts qui en rendaient souvent l'entrée simoniaque et qui réduisaient une vie par elle-même très-pénitente à des exercices séparés de l'esprit de grâce et d'amour, qui peut seul les rendre salutaires. Tels étaient le génie, le caractère, les vues et les dispositions de M. de Saint-Cyran. » Toujours prudent même au milieu des siens, Saint-Cyran ne confiait pas à tous le dernier mot de son symbole. Il avouait que s'il avait dit dans une chambre des vérités à des personnes qui en seraient capables, et qu'il passât dans une autre où il en trouverait d'autres qui ne le seraient pas, il leur dirait le contraire. Il prétendait que Notre-Seigneur en usait de la sorte, et recommandait qu'on fit de même. Voici les principales vérités qu'il apprenait à ceux qu'il en jugeait capables :

1. *Histoire générale de Port-Royal* (par D. Clémencet), t. I, p. 210, sq.

Il n'y a plus d'Église depuis six cents ans. — L'Église actuelle est une épouse répudiée : il y a corruption dans ses mœurs et dans sa doctrine. — Cette corruption est le fait de la théologie scolastique. — Le concile de Trente est un concile du Pape et des scolastiques, où il n'y a eu que brigues et cabales (1). Le temps d'établir une autre Église est venu. — L'Église véritable est la compagnie de ceux qui servent Dieu dans la lumière, dans la profession de la vraie foi et dans l'union de la charité. — L'évêque et le prêtre qui pèchent mortellement contre la chasteté perdent leur dignité. — Les évêques sont égaux au Pape, et les simples prêtres aux évêques. — Il faut également honorer les conciles particuliers et les conciles généraux. — L'état de l'Église n'est pas monarchique, mais aristocratique. — La doctrine de Richer n'a jamais été condamnée que par les sots. — En cas d'hérésie chaque évêque devient pape. — L'état religieux n'est bon que pour les relaps et les scélérats. — Il n'y a que ceux qui sont en grâce qui soient chrétiens. — Les péchés véniels ne sont pas matière suffisante à l'absolution. — La contrition parfaite est absolument nécessaire au sacrement de Pénitence; l'attrition ne suffit pas. — L'absolution n'est qu'un jugement déclaratif de la rémission des péchés. — Pour recevoir le sacrement de l'Eucharistie, il faut avoir fait pénitence de ses péchés, n'être attaché ni par volonté ni par négligence à aucune chose qui puisse déplaire à Dieu; ceux qui demeurent dans les moindres fautes et imperfections en sont indignes. — La grâce fléchit toujours le cœur et lui fait toujours vouloir ce qu'elle lui commande. — Cette proposition : Dieu veut sauver tous les hommes, ne doit pas s'entendre de chaque homme en particulier, mais uniquement de ceux qui font leur salut.

Lorsqu'on demandait à Saint-Cyran où il avait pris ces maximes, il répondait : « Ce n'est pas dans les livres. Je lis en Dieu qui est la vérité même. Je me conduis suivant les lumières, inspirations et sentiments internes que Dieu me donne. »

1. Lancelot dans ses *Mémoires* dit que M. de Saint-Cyran avait toujours eu un grand respect pour les décisions de cette sainte assemblée. Sur ce passage les *éditeurs* font cette remarque : « Aurait-on cru que les Jésuites eussent osé calomnier sur cet article M. de Saint-Cyran ? Il disait souvent qu'il y avait longtemps qu'il ne s'était tenu un concile plus libre et où les prélats eussent plus de liberté d'opiner. » Aurait-on cru que les *disciples de la vérité* eussent si fidèlement reproduit les paroles de leur maître ?

Ce n'est pas seulement dans son apostolat qu'il portait cette inspiration particulière. Un jour, disant la messe, il s'arrêta tout au milieu du sacrifice, se déshabilla, quitta l'autel et sortit de la chapelle. On lui demanda s'il s'était trouvé mal; il répondit que non, mais qu'il avait interrompu la messe par l'inspiration de l'esprit de Dieu. — Cet esprit parlait quelquefois fort à propos. Étant allé voir l'évêque de Langres au Préaux-Clercs, il admira beaucoup une bible en plusieurs langues, imprimée par les soins de Ximénès et qui avait appartenu au roi Philippe II. Quand il rentra chez lui, le soir, il trouva un crocheteur qui lui apportait le précieux ouvrage de la part du prélat. Touché de cette honnêteté, et pour y répondre, l'abbé donna au même porteur un cabinet d'Allemagne très-beau qu'il aimait beaucoup. Mais à peine fut-il chargé sur les crochets qu'il le fit remettre à sa place, disant tout haut qu'il sentait bien que Dieu se contentait de sa bonne volonté⁽¹⁾. Richelieu, à qui on raconta toutes ces extravagances de doctrine et de conduite, disait de Saint-Cyran : « Il est Basque ; ainsi il a les entrailles chaudes et ardentes par tempérament ; cette ardeur excessive d'elle-même lui fait des vapeurs dont se forment ses imaginations mélancoliques et ses rêveries creuses, qu'il regarde après, avec des réflexions de spéculatif, comme des lumières inspirées, et il fait de ces rêveries-là des oracles et des mystères. » Le cardinal ne s'en tint pas à ce jugement. Vincent de Paul et le P. de Condren commençaient à dénoncer hautement les hérésies de Saint-Cyran ; l'éclatante conversion du célèbre avocat Le Maître dévoilait toute son influence ; le livre de la *Virginité* du P. Seguenot, plein des erreurs du maître, montrait l'étendue de ses ravages souterrains : ordre fut donné au lieutenant civil, au Châtelet de Paris, d'arrêter Du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et le 14 mai 1638, le réformateur fut conduit à Vincennes. Ses amis se hâtèrent de demander son élargissement. Persuadé qu'il rendait un grand service à l'Église et à l'État, qu'on aurait

1. Lancelot écrit néanmoins dans ses *Mémoires* : « La reconnaissance de M. de Saint-Cyran était telle qu'il avait accoutumé de dire que le moyen de l'appauvrir était de lui faire des présents, parce que, disait-il, je ne garde jamais ce que l'on me donne, et que je me sens obligé d'en faire toujours de plus grands que ceux que j'ai reçus. » O plume véridique !

remédié à bien des désordres si l'on avait emprisonné Luther et Calvin dès qu'ils commencèrent à dogmatiser, Richelieu résista à toutes les sollicitations. Cette inflexible rigueur fut inutile : l'apôtre était captif, mais la doctrine était libre ; l'*Augustinus*, sorti des presses de Louvain, éclatait dans le monde.

L'Augustinus, expliqué par M. Sainte-Beuve. — Doctrine des *Cinq Propositions*. — L'auteur de *Port-Royal* peint par lui-même.

La vraie science est pleine de modestie. M. Sainte-Beuve le savait, en 1837, lorsqu'il faisait à l'Académie de Lausanne un cours sur Port-Royal. Aussi aurait-il craint de se vanter en déclarant qu'il avait « étudié *L'Augustinus* tout entier d'un bout à l'autre » ; il se contentait d'avertir ses auditeurs, ravis sans doute de tant d'humilité dans un si docte professeur, qu'il l'avait « du moins pratiqué beaucoup, et labouré en bien des sens, en bien des pages (1) ».

Il est piquant de voir *Joseph Delorme* prendre dans ses mains délicates le gros *in-folio*, le soumettre à sa fine analyse, en donner « une exposition qui n'aurait jamais eu ailleurs tant de soleil et de lumière (2) ».

Écoutez cette leçon. Elle nous promet *soleil et lumière*, deux choses qui vont ordinairement ensemble, et que nous ne serons pas fâchés de trouver dans le livre de Jansénius où tout était pour nous *nuit et obscurité*.

M. Sainte-Beuve, ouvrant *L'Augustinus*, découvre tout d'abord « qu'une beauté, sinon dantesque, du moins *miltonienne*, y reluit en bien des endroits (3) ». Captivé par l'éclat de cette beauté *miltonienne*, il ne songe pas à lire le titre complet du livre, lequel est un peu long, en vérité, et un peu dur. Une bouche flamande seule aurait pu prononcer : *Cornelii Jansenii, Episcopi Yprensis, Augustinus, seu doctrina sancti Augustini de humanæ naturæ sanitate, ægritudine, medicina, adversus Pelagianos et Massilienses, tribus tomis comprehensa*.

1. *Port-Royal*, t. II, p. 97.

2. *Port-Royal*, t. II, p. 2.

3. *Port-Royal*, t. II, p. 97.

En revanche, M. Sainte-Beuve nous indique la date précise de l'apparition de *L'Augustinus* et de ses réimpressions. Il se débitait à la foire de Francfort en septembre 1640 et allait réjouir les calvinistes de Hollande qui en réclamaient force exemplaires, sans doute parce qu'il renfermait le plus pur et le plus orthodoxe catholicisme. On le réimprimait à Paris dès le commencement de 1641, avec approbation de cinq docteurs, et à Rouen, en 1643. M. le professeur termine cette aride genèse par une image des plus pittoresques. Il montre « le gros *in-folio*, depuis le chevalier de Grammont jusqu'au chevalier de Boufflers, pendant plus de cent ans, debout comme le dernier rocher en vue, essuyant la bordée et la risée du flot (1) ». Sans cesser d'être à la mode et dans l'intervalle de ses *Contes moraux*, Marmontel put en parler assez en détail ; chaque philosophe en dit son mot à la rencontre. A son tour, M. Sainte-Beuve, entre deux *Pensées d'août* ou deux chapitres de *Volupté*, l'a lu ou plutôt labouré en bien des sens, en bien des pages, et il en parle en homme qui sait son livre. Comment en douter, lorsqu'on l'entend assurer que « Jansénius n'a pas suivi la méthode dite théologique au sens de l'école » ? En effet, son ouvrage n'est qu'un tissu des textes de saint Augustin mis en ordre et en évidence, et formant un système complet ; il remonte aux sources, soit à celles des Pères et de l'Écriture, soit à l'observation immédiate de la nature humaine sous l'illumination de l'amour de Dieu et le rayon de la prière ; il ne suit jamais la méthode scolastique, mais bien la méthode historique, qu'il accompagne et cherche à éclairer par la méthode psychologique et métaphysique chrétienne. M. Sainte-Beuve s'arrête ici pour nous faire cette lumineuse remarque : la méthode psychologique chrétienne diffère essentiellement de la méthode psychologique des philosophes, en ce que celle-ci s'étudie à suivre les opérations de l'âme même au sein du *silence* où elle se replie, tandis que l'autre s'attache à saisir l'impression directe du soleil de la vérité dans le miroir de notre âme au sein de la *prière* (2). Je ne comprends guère cette distinction où *Eudoxe* et *Philanthe* eussent certainement trouvé un brin du galimatias philosophique de M. de Saint-Cyran. Accordons-la, toutefois, à l'éminent professeur, et hâtons-nous

1. *Port-Royal*, t. II, p. 98.

2. *Port-Royal*, t. II, p. 100.